

Avis d'Informations n°1756 du 19 juillet 2018



Réunions administrative et sportives de rentrée : Mûr de Bretagne - Samedi 25 août 2018
Infos finances n°T.056
Formations sportives et administrative 2018/2019
Informations administratives



A l'occasion des Assemblées Générales Territoriales du samedi 23 juin 2018 tenues à Monteneuf, les clubs bretons ont approuvés à l'unanimité le projet de traité de fusion entre le Comité de Bretagne de Rugby et la Ligue Régionale Bretagne de rugby et par voie de conséquence la dissolution sans liquidation du Comité de Bretagne de Rugby à compter du 1^{er} juillet 2018.

Ainsi, selon le même périmètre géographique et les mêmes prérogatives, la Ligue Régionale Bretagne de Rugby succède au Comité de Bretagne de Rugby. Le Président de la Ligue, Yvon Colléaux, tient à remercier chaleureusement les élus du Comité, les membres des commissions régionales du Comité, les chargés de missions ainsi que les bénévoles qui ont œuvrés de longues années durant par le biais de cette structure régionale pour le développement du rugby breton.

Réunion administrative et sportives de rentrée **Samedi 25 août 2018 à Mûr de Bretagne** **Secrétaires, dirigeants, correspondants de club** **Responsables École de Rugby, éducateurs et entraîneurs**

Les traditionnelles réunions de rentrée administrative et sportives de la Ligue, dont l'importance n'échappe plus à personne, se tiendront au Vacancier de Mûr de Bretagne, le samedi 25 août à partir de 8h30 pour l'accueil, et 9h00 pour le début des travaux. Les inscriptions s'effectuent simplement en complétant les deux formulaires en ligne suivants :

Inscriptions à la réunion administrative :

<https://www.inscription-facile.com/form/sqTbtCW1P6HLPwEdYy46>

Inscription aux réunions sportives :

<https://www.inscription-facile.com/form/SdVcSMZ41D06DTVHOvOA>



Nous demandons aux correspondants des clubs bretons de bien vouloir compléter ces formulaires pour le : 17 août au plus tard ceci afin de permettre la bonne organisation de la journée et prévoir la réservation des repas (à la charge de la Ligue) qui seront servis à l'issue des travaux de la matinée.

Note : nous précisons que les boucliers des champions de Bretagne 2017/2018 ainsi que les jeux de maillots « Société Générale » des équipes seniors championnes seront remis à l'issue de la réunion administrative de rentrée.

L'Infos Finances n°T.056 du 06 juillet 2018



Nous informons les clubs de la Ligue que leurs correspondants ont été destinataires par voie postale de l'Info Finances n°T.056 du 6 juillet 2018 accompagné de ses annexes. Par ailleurs, dans un souci de circulation de l'information auprès des responsables de club, nous avons également transmis le 12 juillet par voie électronique cet Infos Finances accompagné du relevé du compte « régional » de club (arrêté provisoirement au 30 juin 2018) tenu à la Ligue. A ce sujet, nous rappelons que les écritures qui apparaissent sur l'Intranet des clubs représentent une information financière mais ne correspondront à un crédit de leur compte tenu à la Ligue que lorsque la Fédération aura procédé à sa bascule comptable auprès de la Ligue (fin août/début septembre lors de la saison 2017/2018).

Formations sportives 2018/2019



Nous transmettons ci-jointe la **fiche d'inscription commune au Brevet Fédéral « Perfectionnement » et au Brevet Fédéral « Optimisation » (annexe 1)**. Les clubs intéressés par ces formations régionales voudront bien retourner leurs fiches complétées au secrétariat de la Ligue **pour le 7 septembre** dernier délai.

De même, nous adressons, selon leur département d'appartenance, les **fiches d'inscription communes à l'« accréditation d'accompagnateur », au Brevet Fédéral « Découverte-Initiation » et au Brevet Fédéral « Développement » (annexes 2a, 2b, 2c et 2d)** organisés par les Comités Départementaux des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan. Les clubs intéressés par ces formations voudront bien retourner leurs fiches complétées auprès de leur Comité Départemental de rattachement **pour le 24 septembre**, pour les CD 22, CD35 et CD 56, **et le 1^{er} octobre** dernier délai pour le CD29.

Nous rappelons enfin que toutes les personnes s'inscrivant en formation devront régulariser leurs affiliations 2018/2019 afin d'être prises en compte en tant qu'« Educateur en Cours de Formation » (ECF). Ainsi, dans le cadre de leur démarche d'affiliation une copie de la fiche d'inscription en formation sportive sera à joindre et télécharger dans le formulaire en ligne.

Nous invitons les clubs à diffuser les informations relatives aux formations sportives 2018/2019 auprès de leurs licenciés susceptibles d'être concernés et intéressés. Ces informations et documents sont d'ores et déjà disponibles sur le site Internet de la Ligue :

<http://bretagnerugby.fr/formation/presentation-des-formationen-sportives-et-inscriptions-20182019>

Matchs de préparation pour le début de saison 2018/2019

Nous rappelons aux clubs de la Ligue que :

- ↪ seuls les joueur(se)s actif(ve)s au titre de la saison 2018/2019, titulaires de leurs licences, pourront prétendre participer aux matchs dits « amicaux » ou de « préparation » ;
- ↪ seuls les arbitres, les entraîneurs et les dirigeant(e)s ayant accès au terrain, actifs au titre de la saison 2018/2019, titulaires de leurs licences, pourront prétendre avoir accès à l'aire de jeu ou au banc de touche ;
- ↪ les joueur(se)s en attente du renouvellement de leur affiliation continuent d'être assurés jusqu'au 31 octobre pour les entraînements ;

Par ailleurs, nous rappelons que tout match amical doit être déclaré auprès de la Ligue Régionale au moins 15 jours avant la date de la rencontre. Nous invitons dans ce sens les clubs de la Ligue souhaitant programmer des matchs amicaux durant la période estivale à nous adresser leurs éventuelles demandes par le biais du formulaire que nous joignons au présent avis (**annexe 3**). Dans le cas d'une rencontre disputée sur le territoire d'un autre Comité Territorial, nous invitons les clubs concernés à nous en faire part par un simple email à l'adresse : epreuves@bretagnerugby.fr

Formation administrative « Oval-e » à l'attention des nouveaux gestionnaires des affiliations



Au regard de l'évolution récente des organigrammes administratifs de plusieurs clubs, la Ligue de Bretagne propose **aux nouveaux gestionnaires des affiliations** une session de formation relative à l'application informatique fédérale intitulée « Oval-e » dédiée à la gestion administrative des clubs. Cette session est programmée le **samedi 1^{er} septembre 2018 à Loudéac**. Les inscriptions s'effectuent simplement en complétant le formulaire en ligne suivant :

<https://www.inscription-facile.com/form/HoJQbkyzrLv3IEb9J7pa>

Statuts et Règlements Généraux de la Fédération 2018/2019

Nous signalons aux clubs de la Ligue que l'édition 2018/2019 des Statuts et Règlements Généraux de la FFR est désormais disponible sur le site internet de la Fédération depuis le lien suivant :

<http://www.ffr.fr/Publications-officielles/Statuts-et-reglements/Reglements-generaux>

Nous invitons les responsables des clubs de la Ligue à prendre connaissance de cet ouvrage officiel de référence et notamment des Titres II et III traitant des domaines relatifs aux qualifications, aux mutations et aux compétitions.



Affiliations et ré-affiliations en ligne 2018/2019

Depuis le 12 juillet, la Ligue a pu valider : **215 licences** au titre de la saison 2018/2019.

Nous remercions les clubs qui ont amorcé leurs démarches en matière d'affiliation et réaffiliation avec le nouvel outil Oval-e 2. Nous invitons les autres clubs à en faire de même dans les meilleurs délais.

Nous rappelons aux clubs de la Ligue que les compétitions fédérales et territoriales aussi bien pour les seniors (masculins et féminins) que les jeunes (-16 ans et -18 ans) débuteront dès le début du mois de septembre 2018. L'anticipation du travail d'affiliation s'avère donc cruciale pour éviter toutes situations inextricables au moment du lancement des championnats.

MUTATIONS : S'agissant du traitement des mutations, et selon la nouvelle procédure fédérale 2018/2019, seules les responsables des clubs ayant les droits de « gestionnaire des mutations » (G_MUT) peuvent consigner un accord de mutation. Nous invitons donc les responsables des clubs, qui ne l'auraient pas encore effectué, à attribuer ce droit à la personne en charge des mutations.



Le secrétariat de la Ligue

Les clubs de la Ligue voudront bien noter qu'en raison des congés d'été du personnel, **le secrétariat administratif de la Ligue sera fermé du lundi 30 juillet au vendredi 10 août.**

Néanmoins, au cours de cette période, une « veille administrative » sera assurée. De même, toutes les démarches financières visant à la régulation des comptes « clubs » tenus à la Ligue seront également suivies.



Yvon COLLÉAUX

Président de la Ligue Régionale Bretagne de Rugby

